Envoyé en préfecture le 07/09/2026
Reçu en préfecture le 07/09/2026
Publié le
ID : 029-212900419-20260901-DCA2026_02_09-DE

CCAS.
**MAIRIE de CORAY**
**(29 370)**
☎ 02 98 59 10 10
mairie@coray.bzh

**Séance du Conseil d'administration du 1er septembre 2026**
**DCA 2026-02/09**

| | |
|---|---|
| **Convocation**<br>14//04/2026<br><br>**Affichage**<br>14/04/2026<br><br>**Nombre de Membres**<br>En exercice : 15<br>Présents : 11<br>Votants : 11<br>Pour : 11<br>Contre : 0<br>Abstentions : 0 | **L'an deux mille vingt-six, le 1er septembre à 14 heures, le Conseil d'Administration**, légalement convoqué, **s'est réuni à la Mairie**, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Maurice QUINTIN, Président.<br>**Etaient présents :** Bérénice BARRÉ, Nicole BATHANY, Marie-Catherine BOUGUENNEC, Cindy GUENNOU, Danielle LE BEC, Joëlle LE BIHAN, Éric LE BORGNE, Henriette LE BRIGAND, Jeanine PROST, Maurice QUINTIN, Laurent RANNOU, Marie-Françoise ROUSSEL, Maryvonne TREUJOU ; Céline UGUEN<br><br>**Absent excusé :** Christophe LE GUILLOU, Bérénice BARRÉ et Cindy GUENNOU<br><br>Madame Maryvonne TREUJOU a été élue secrétaire de séance. |

## OBJET : REPAS ANNUEL DES AÎNÉS 2026

Monsieur le Président rappelle que le repas annuel des Aînés est prévu le dimanche 11 octobre 2026 à midi.

Deux propositions ont été présentées au Conseil d'administration : Thierry Gastronomie de Châteauneuf du Faou et le restaurant L'Azimut de Laz. Les membres ont examiné les menus proposés, le coût des prestations ainsi que les modalités de service.

Après examen des offres, il est proposé de retenir le restaurant L'Azimut au tarif de 40,00 € par personne. La prestation comprend une équipe en cuisine et en salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

- DÉCIDE de retenir L'Azimut pour l'organisation du repas annuel des Aînés du 11 octobre 2026 ;
- ACCEPTE le tarif de 40,00 € par personne.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Le conseil d'administration du CCAS, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, approuve le choix du restaurant L'Azimut de LAZ pour le repas annuel des Aînés 2026.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Maurice QUINTIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
29370 CORAY